

Le mot du Directeur Général



En 2006, le Niger a connu une situation marquée, sur le plan social, par un climat apaisé et, sur le plan économique, par le ralentissement de la croissance du fait de la faible évolution de la production agricole.

C'est dans cet environnement économique que les comptes de l'exercice 2006 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) ont confirmé et amplifié l'évolution positive observée au cours des trois exercices précédents : en effet, les principaux indicateurs de la Banque ont connu une amélioration remarquable par rapport à ceux de l'année précédente.

Ainsi, les dépôts de la clientèle ont atteint le niveau record de 36,3 milliards de F CFA, soit une hausse de près de 11 % par rapport à la période antérieure.

L'accroissement du nombre de comptes actifs de la Banque s'est poursuivi de façon significative ; ceux-ci ont enregistré en 2006 une augmentation de 28,1 %, après celles de 2005 et 2004 qui étaient respectivement de 45,0 % et 63,5 % ; cette progression continue concerne tous les types de comptes et de clientèles.

Les engagements de la clientèle ont crû de 44 %, en atteignant 37,6 milliards de F CFA ; cette forte poussée s'est faite dans le respect de la politique de rigueur en matière d'octroi de crédit, qui a toujours caractérisé la BOA-NIGER.

Le développement notoire de la Banque a entraîné l'accroissement des produits d'exploitation de 24,3 % et a permis à l'établissement d'atteindre les niveaux de résultats les plus élevés depuis son implantation au Niger.

En effet, le Produit Net Bancaire a encore cette année marqué un niveau record en se situant à 4 milliards de F CFA, soit une progression de près de 29 % par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 1 463,8 millions de F CFA contre 929,3 millions de F CFA en 2005.

Le résultat avant impôt est ressorti au 31 décembre 2006 à 1 308,3 millions de F CFA, soit une hausse considérable de 60,5 % ; quant au résultat net, il a progressé de 85 % en 2006, avec un niveau de 803 millions de F CFA contre 434,4 millions de F CFA en 2005.

L'ensemble de ces résultats a ramené le coefficient d'exploitation de la Banque à 53,7 %, ce qui constitue la meilleure valeur jamais obtenue.

Les performances atteintes en 2005 avaient permis à la BOA-NIGER de concrétiser avec un an d'avance les objectifs de croissance et de rentabilité du Plan Triennal de Développement 2004-2006 ; celles de 2006 ont permis d'amplifier cette avance et de donner à la Banque toutes les caractéristiques d'une institution majeure et stable.

Soucieuse d'inscrire cette dynamique de développement soutenu dans la durée, la BOA-NIGER s'est fixé, dans le cadre de son nouveau Plan Triennal de Développement 2007-2009 (PTD 2007-2009), des objectifs ambitieux de croissance, de rentabilité et de qualité du service.

Du reste, fidèle à sa volonté de toujours mieux satisfaire sa clientèle, la BOA-NIGER a élargi au cours de l'exercice son réseau en ouvrant en décembre dernier une troisième agence à Niamey.

Ainsi, année après année, la BOA-NIGER s'impose dans le paysage bancaire national nigérien comme une banque innovante et moderne, ouverte à tous les publics et proche de sa clientèle.

Mamadou SÈNE

Directeur Général

Faits marquants exercice 2006

Mars

- › Lancement du Plan Epargne Éducation.

Avril

- › Franchissement du cours de 25 000 F CFA par le titre BOA-NIGER à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

Mai

- › Participation, à Nairobi, aux Rencontres BANK OF AFRICA 2006 pour les cadres du Réseau.

Juillet

- › Campagne de promotion des " crédits scolaires ", pour la quatrième année consécutive.

Août

- › Franchissement du seuil de 20 000 comptes de clients actifs.

Septembre

- › Dépassement du seuil de 2 500 cartes SÉSAME, carte de retrait privative.

Novembre

- › Campagne de promotion des " prêts Tabaski ", pour la première année.

Décembre

- › Ouverture d'une nouvelle agence, au Plateau, quartier de Niamey.

Chiffres clés exercice 2006

Activité	
Dépôts clientèle*	36 322
Créances clientèle*	23 170

Résultat	
Produit Net Bancaire *	4 007
Charges de fonctionnement *	1 984
Résultat Brut d'Exploitation *	1 871
Résultat Net *	803
Coefficient d'Exploitation (%)	53,7

Structure	
Total Bilan *	45 710
Fonds Propres après répartition *	3 984
Fonds Propres/Total Bilan (%)	8,7
Effectif moyen pendant l'exercice	76

Au 31/12/2006

(*) En millions de F CFA

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 7 membres, est actuellement composé comme suit.

- Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN, représentée par Benoit MAFFON
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT représentée par Kodjo TRONOU
- Ousmane DAOU
- Georges ABALLO
- Boureima WANKOYE
- René FORMEY de SAINT LOUVENT

Capital

Au 31 décembre 2006, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	41.8 %
ATTICA S.A.	8.1 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	15.0 %
ACTIONNAIRES NATIONAUX	20.1 %
AUTRES ACTIONNAIRES	15.0 %

Rapport du Conseil d'Administration Á l'Assemblée Générale des actionnaires du 12 juin 2006 pour l'exercice social 2006.

- [Le cadre économique & financier de l'exercice 2006](#)
- [Analyse des comptes de bilan & de résultat de l'exercice 2006](#)

Le cadre économique & financier de l'exercice 2006

En 2006, la croissance de l'économie mondiale serait de 5,1 % contre 4,8 % l'année précédente, ce qui constituerait un léger regain d'activité provoqué par le redressement des investissements.

Toutefois, l'évolution des taux de croissance en 2006 reste légèrement contrastée d'une région à l'autre. Les pays émergents d'Asie, entraînés par la Chine et l'Inde, tout comme les États-Unis, continueraient à conforter leur avance en matière de croissance sur les autres économies du monde.

Dans l'Union Européenne, la croissance se redresserait à 2,9 % en 2006, contre 1,4 % en 2005 ; ce regain d'activité concernerait en 2006 tous les pays de l'Union Européenne. En 2005, il ne touchait que les nouveaux États membres.

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont fait partie le Niger, connaîtrait en 2006 un taux de croissance de 3,9 % contre 4,1 % en 2005 ; cette légère baisse est due principalement aux difficultés rencontrées par certaines grandes entreprises industrielles de l'Union, et au retard pris en Côte d'Ivoire dans le processus de paix et aux conséquences économiques qui en ont découlé.

Au Niger, la situation économique, sociale et politique a été marquée en 2006 par des revendications sociales portant sur le pouvoir d'achat ; le Gouvernement du Niger a pu les apaiser grâce à la négociation.

Le taux de croissance en 2006 serait de 3,2 % contre 7 % en 2005, à cause de la faible évolution de la production agricole, contrairement à l'excellente campagne observée en 2005. Ainsi, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire croîtraient respectivement de 2,3 %, 4,5 % et 3,6 %. Globalement, les contributions de ces secteurs à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) seraient respectivement de 1,4 point, 0,5 point et 1,3 point.

Vue sous l'angle de la demande, la croissance économique en 2006 au Niger résulterait de la conjonction des trois facteurs suivants : la reprise de la consommation privée, qui augmenterait de 4,1 %, du fait de la bonne production agricole enregistrée en 2005 ; la consommation des administrations publiques, qui connaîtrait une hausse importante avec un taux de 4,4 % induite par l'augmentation des dépenses salariales, de matériel et de transfert ; l'investissement privé, qui progresserait de 4,6 %, en raison de la poursuite des investissements dans le domaine de la recherche, de l'énergie, des communications, de la construction et du relèvement du cheptel.

La consommation, l'investissement, les exportations et les importations contribueraient respectivement à la croissance du PIB pour 3,6 points, -1,4 point, - 0,6 point et 1,6 point.

L'inflation, forte en 2005, serait bien maîtrisée en 2006, sous l'effet de la bonne campagne agricole observée en 2005 et de la stabilité des prix des hydrocarbures et du cours du dollar vis à vis de l'euro.

Au regard de ce qui précède, le taux d'inflation annuel moyen en 2006 se situerait entre 0,3 % et 0,8 %.

Les finances publiques du Niger connaîtraient en 2006 des recettes budgétaires totales - recettes fiscales, non fiscales et dons - en hausse de l'ordre de 7,3 %. Les recettes de l'État progresseraient de 11,3 % pour représenter 11,8 % du PIB en 2006 contre 11,1 % en 2005. Cette croissance est le fait des recettes fiscales et de celles des comptes spéciaux ; quant aux recettes non fiscales, elles baisseraient

très légèrement. La hausse des dons est surtout liée à une annulation de dette par le Fonds Monétaire International (FMI) pour un montant de 59,9 milliards de F CFA.

Les dépenses budgétaires, tirées par les dépenses courantes, qui croîtraient de 18,2 %, devraient connaître une hausse de 10,2 %, pour s'établir à 352,2 milliards de F CFA et représenter 19,7 % du PIB contre 18,8 % en 2005. Aussi, l'exécution des opérations financières de l'État devrait se traduire par une détérioration des soldes budgétaires de base, hors effets liés aux annulations exceptionnelles de dettes, rapporté au PIB, qui passerait à -0,8 % en 2006, contre -0,1 % en 2005.

L'encours de la dette publique se situerait en 2006 à 457,4 milliards de F CFA, soit 38,2 % du PIB nominal en 2006 contre 1 042,1 milliards de F CFA en 2005, soit 61,2 % du PIB. Cette évolution favorable résulterait des effets de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM). La dette extérieure continuerait à représenter, avec 71,3 % du total, la part la plus importante de l'endettement du Niger.

La balance des paiements extérieurs laisserait apparaître en 2006 un excédent de 74,8 milliards de F CFA, soit une amélioration de 63,3 milliards de F CFA par rapport à 2005. Cet excédent cache une évolution contrastée de la balance courante et du compte de capital et d'opérations financières.

En effet, la balance courante accuserait un déficit de 127,3 millions de F CFA en 2006, contre 135,9 millions de F CFA en 2005 ; ce déficit serait expliqué par les soldes débiteurs de la balance commerciale et de celle des services, même si l'une et l'autre se sont améliorées, en raison de la baisse sensible des achats de produits alimentaires et de consommation courante, ainsi que de biens d'équipement, en liaison avec la diminution des besoins consécutive à la sortie de la crise alimentaire et à la fin des Jeux de la Francophonie. Le déficit de la balance courante est compensé par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, du fait de l'importance des ressources extérieures mobilisées.

La situation monétaire en 2006, comparée à celle de 2005, laisserait apparaître une amélioration des avoirs extérieurs nets, une hausse de la masse monétaire et une baisse du crédit intérieur.

La position nette créditrice des institutions monétaires se serait renforcée en 2006 avec un niveau d'avoirs extérieurs net positif de 134,7 milliards de F CFA contre 71,9 milliards de F CFA en 2005.

Le crédit intérieur connaîtrait un repli de 46,8 milliards de F CFA pour se situer à 145,1 milliards de F CFA ; cette baisse résulterait de l'amélioration de la Position Nette du Gouvernement, induite par l'annulation de la dette vis-à-vis du FMI.

La masse monétaire s'établirait à 263,7 milliards de F CFA en 2006 contre 248,7 milliards de F CFA en 2005, soit une progression de 6,0%.

Pour la période 2006-2009, les objectifs du Gouvernement s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, à savoir :

- la consolidation des progrès réalisés ;
- l'accélération d'une croissance forte et durable ;
- la stabilité des prix ;
- la poursuite de l'amélioration de la gestion des finances publiques ;
- la mobilisation accrue des ressources internes ;
- la poursuite de l'apurement de la dette intérieure ;
- le renforcement des ressources humaines ;
- la maîtrise de l'eau et le développement de l'irrigation ;

- le développement des infrastructures nécessaires au développement des capacités productives des populations rurales ;
- la poursuite des réformes structurelles, notamment celles liées au processus d'intégration économique et favorables à l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

Le cadre macro-économique à moyen terme 2007-2009 prévoit, d'une part, un taux de croissance du PIB réel de 4,3 % en moyenne sous l'impulsion du secteur rural, du secteur minier et de celui des infrastructures érigé en priorité dans la loi de finances 2007, et, d'autre part, un taux d'inflation moyen annuel inférieur à 3 %, grâce à un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante, à la constitution régulière du stock de sécurité alimentaire et au respect de la politique monétaire communautaire.

En matière de politique budgétaire, les objectifs visent principalement l'amélioration du solde budgétaire de base à travers le renforcement des capacités des structures de contrôle et de recouvrement, la maîtrise des dépenses courantes, notamment par une bonne gouvernance, et la modernisation de l'administration.

Analyse des comptes de bilan & de résultat de l'exercice 2006

Les comptes de l'exercice 2006 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) confirment et amplifient l'évolution positive constatée au cours des trois derniers exercices, grâce à la réussite du Plan Triennal de Développement 2004-2006. Les principaux indicateurs sont en nette amélioration par rapport à ceux de l'année 2005 ; le produit net bancaire et le bénéfice après impôt affichent une amélioration remarquable et atteignent des niveaux sans précédent pour la Banque, en progressant respectivement de 28,8 % et 84,9 %.

Le total du bilan au 31 décembre 2006 s'établit à 45 710 489 202 F CFA contre 39 755 587 765 F CFA au 31 décembre 2005, soit une hausse sensible de 15 %.

Les dépôts de la clientèle atteignent à la fin de l'exercice 2006 un niveau record de 36 322 391 693 F CFA contre 32 738 088 933 F CFA au 31 décembre 2005, soit une augmentation significative de 10,9 %.

Les dépôts à vue, dans cet ensemble, s'établissent au 31 décembre 2006 à 27 760 280 750 F CFA contre 23 942 982 739 F CFA au 31 décembre 2005, soit une hausse de 15,9 % expliquée par l'accroissement généralisé des ressources collectées auprès des entreprises, des particuliers et des associations et organisations assimilées qui ont, en effet, crû respectivement de 34,9 %, 13 % et 4,6 %, grâce aux résultats positifs des actions commerciales menées.

Les dépôts à terme connaissent une baisse de 15,3 %, en passant de 6 288 411 104 F CFA à 5 775 591 369 F CFA, d'une année à l'autre.

Les comptes d'épargne à vue, avec un accroissement de 9,6 % au cours de l'exercice 2006, passent de 2 503 655 330 F CFA au 31 décembre 2005 à 2 744 579 054 F CFA au 31 décembre 2006, grâce à l'attrait qu'exerce la BOA-NIGER sur la clientèle de particuliers.

La structure des dépôts s'est légèrement modifiée au cours de l'exercice 2006 : ainsi, les dépôts à vue représentent, à fin décembre 2006, 76,4 % des ressources drainées contre 73,1 % en 2005, les dépôts à terme 15,9 % contre 19,2 % et les comptes d'épargne se maintiennent à 7,6 %.

La contribution de chaque agence dans la collecte des dépôts s'est améliorée au cours de l'exercice ; ainsi, celle de Dosso s'est accrue de 60 %, celle d'Agadez de 25,3 %, celle du Grand Marché de 24,2 %, celle de Maradi de 24 %, celle de l'Agence Elite de 23,2 %.

Le nombre de comptes ouverts et actifs connaît une hausse de 28,1 % au 31 décembre 2006 par rapport à la même date de l'année précédente ; cette progression sensible est essentiellement le fait des comptes de dépôts à vue de particuliers, de ceux des Associations, Organisations Non Gouvernementales et Projets et des comptes d'épargne, dont les nombres ont respectivement crû de 28,9 %, 38,7 % et

28,6 %.

Les dettes interbancaires ont été multipliées par six au cours de l'exercice 2006, en passant de 511 100 752 F CFA au 31 décembre 2005 à 3 053 794 913 F CFA au 31 décembre 2006 ; il est à noter que le niveau atteint à fin 2006 s'explique à hauteur de 2 164 658 100 F CFA par des prêts interbancaires destinés au financement d'un projet agro-industriel garanti à 80 % par PROPARGO, à hauteur de 488 089 889 F CFA, par l'utilisation de la ligne de refinancement à moyen terme de la BANQUE EUROPÉENNE d'INVESTISSEMENT (BEI), et à hauteur de 401 046 924 F CFA par les soldes créditeurs des comptes de banques et établissements financiers ouverts dans les livres de la Banque.

Les autres passifs ont baissé de 31,3 % en 2006, se contractant de 1 200 068 016 F CFA au 31 décembre 2005 à 824 065 955 F CFA au 31 décembre 2006.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à 105 503 952 F CFA au 31 décembre 2006 contre 93 587 976 F CFA au 31 décembre 2005 ; elles sont composées à 100 % par des provisions pour charges de retraite.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'élève à 838 369 688 F CFA au 31 décembre 2006 contre 753 469 991 F CFA au 31 décembre 2005 ; cette hausse de 84 899 697 F CFA correspond à la dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2006, déterminée selon le mode de calcul en vigueur à la BANK OF AFRICA - NIGER.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2006 ont augmenté de 134 162 022 F CFA au 31 décembre 2006 ; cette variation s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2005 décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2006.

Les engagements de la clientèle, engagements directs et engagements par signature confondus, s'élèvent au 31 décembre 2006 à 37 609 905 701 F CFA contre 26 116 037 958 F CFA au 31 décembre 2005, soit une hausse de 44 %, qui porte autant sur les engagements directs, que sur les engagements par signature.

Les prêts et avances connaissent une évolution positive de 66,1 % en s'élevant de 9 308 194 852 F CFA au 31 décembre 2005 à 15 457 590 379 F CFA au 31 décembre 2006, évolution essentiellement justifiée par le développement régulier que connaissent les prêts aux particuliers et aux entreprises.

Les comptes ordinaires débiteurs font ressortir une poussée de 33,6 %, se situant à 4 238 319 654 F CFA au 31 décembre 2005 contre 5 663 383 037 F CFA au 31 décembre 2006. Cette amplification s'explique par le net accroissement des découverts accordés aux entreprises.

L'encours des effets escomptés s'établit à 2 048 561 772 F CFA au 31 décembre 2006 contre 1 494 463 047 F CFA au 31 décembre 2005, soit une augmentation de 37,1 %.

Les engagements par signature connaissent une hausse de 30,4 %, notés au 31 décembre 2006 à 14 440 370 513 F CFA contre 11 075 060 405 F CFA au 31 décembre 2005. L'encours des cautions émises s'accroît de 30,9 % d'une fin d'exercice à l'autre en passant de 10 016 173 927 F CFA à 13 108 656 255 F CFA. L'encours de lettres de crédit se situe à 1 331 714 258 F CFA à fin 2006 contre 1 058 886 478 F CFA à fin 2005, soit une augmentation de 25,8 %.

Les titres de placement s'élèvent à 3 808 050 000 F CFA au 31 décembre 2006 contre 3 281 950 000 F CFA à la fin d'exercice précédent ; cette hausse de 16 % est l'effet net des remboursements reçus au cours de l'exercice 2006 et des souscriptions nouvelles portant, entre autres, sur des bons du Trésor émis respectivement par les Gouvernements du Niger et du Bénin et des obligations émises par la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE.

Les immobilisations financières sont constatées à 1 913 699 987 F CFA au 31 décembre 2006, contre 1 698 705 839 F CFA au 31 décembre 2005.

Les immobilisations incorporelles croissent de 134 169 851 F CFA au 31 décembre 2005 à 161 239 896 F

CFA au 31 décembre 2006.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 1 913 823 944 F CFA au 31 décembre 2006, chiffre à rapporter à celui de 1 888 013 220 F CFA au 31 décembre 2005.

Les produits d'exploitation augmentent significativement de 24,3 % en 2006, en passant de 3 708 827 042 F CFA au 31 décembre 2005 à 4 608 839 499 F CFA au 31 décembre 2006.

Les intérêts et produits assimilés progressent de 20,7 %, en se situant à 2 604 959 163 F CFA au 31 décembre 2006 contre 2 157 585 805 F CFA au 31 décembre 2005, du fait, d'une part, de la hausse sensible des intérêts reçus des créances sur la clientèle et, d'autre part, de l'augmentation des intérêts tirés des créances interbancaires.

Les commissions s'inscrivent à 759 331 102 F CFA au 31 décembre 2006, au lieu de 585 333 265 F CFA au 31 décembre 2005, soit une progression de 29,7 % due au développement de l'activité de la Banque.

Les produits sur les opérations financières, qui regroupent essentiellement les produits sur les titres de placement, les produits sur les opérations de change et les produits sur les opérations hors bilan, augmentent de 3,2 %, soit de 847 878 815 F CFA à 874 610 875 F CFA d'un exercice à l'autre ; il est à noter la hausse significative de 36,1 % des dividendes et produits assimilés et celle de 15,3 % des produits sur opérations de change.

Les produits généraux d'exploitation s'élèvent à 369 496 359 au 31 décembre 2006 contre 117 917 157 F CFA au 31 décembre 2005 ; ce renforcement exceptionnel s'explique essentiellement par une plus-value notable sur une cession d'actions et par la hausse des produits tirés des frais de dossier.

Les produits exceptionnels se chiffrent, au 31 décembre 2006, à 5 111 407 F CFA, à comparer à 38 496 529 F CFA l'année précédente, soit une baisse de 86,7 %.

Les profits sur exercices antérieurs s'établissent à 28 242 871 F CFA à fin 2006 contre 43 461 394 F CFA un an auparavant.

Les charges d'exploitation (hors amortissements) s'accroissent de 10 % en se situant, au 31 décembre 2005, à 2 350 578 473 F CFA et, au 31 décembre 2006, à 2 585 784 644 F CFA.

Les charges bancaires, qui rassemblent les intérêts et charges assimilées, les commissions, les charges sur opérations financières et les charges diverses d'exploitation bancaires restent quasiment stables, en s'élevant au 31 décembre 2006 à 601 379 456 F CFA contre 599 019 317 F CFA au 31 décembre 2005.

Les frais généraux d'exploitation connaissent une progression de 13,3 % au cours de l'exercice 2006 en évoluant de 1 751 559 156 F CFA au 31 décembre 2005 à 1 984 405 188 F CFA au 31 décembre 2006. A l'intérieur de ce poste, les frais de personnel baissent légèrement, passant de 552 125 354 F CFA au 31 décembre 2005 à 543 716 354 F CFA au 31 décembre 2006, tandis que les autres frais généraux augmentent de 1 199 433 802 F CFA au 31 décembre 2005 à 1 440 688 834 F CFA au 31 décembre 2006, soit une hausse de 20,1 % expliquée par les charges induites par l'accroissement d'activité.

Le bénéfice d'exploitation, bénéfice avant impôt et avant éléments exceptionnels et sur exercices antérieurs, s'établit à 1 463 823 603 F CFA au 31 décembre 2006, contre 929 255 843 F CFA au 31 décembre 2005, soit une augmentation significative de 57,5 %.

Le bénéfice de l'exercice 2006 est de 803 046 973 F CFA, à comparer avec le montant de 434 413 481 F CFA pour celui de l'exercice 2005, soit une hausse importante de 84,9 %, après, d'une part, une perte exceptionnelle et sur exercices antérieurs de 155 554 080 F CFA en 2006 contre 113 971 312 F CFA en 2005, et, d'autre part, le paiement d'un impôt sur les bénéfices de 505 222 550 F CFA cette année contre 380 871 050 F CFA l'année dernière.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, suite à l'augmentation du capital social de la BOA-NIGER de 450 000 000 F CFA -réalisée par l'émission de 45 000 actions nouvelles d'une valeur

nominale de 10 000 F CFA chacune portant jouissance à compter du 1er janvier 2006- et après constitution de la réserve légale de 15 % du bénéfice annuel réalisé, soit 120 457 046 F CFA, le Conseil d'Administration propose aux actionnaires :

- la distribution d'un dividende par action de 20%, soit au total 390 000 000 F CFA ;
- l'affectation en réserve facultative du solde du bénéfice, soit 292 000 000 F CFA, le nouveau report à nouveau étant de 2 241 397 F CFA.

Après répartition, les fonds propres de la BOA-NIGER s'élèveront à 3 984 475 798 F CFA en 2006 contre 3 486 529 128 F CFA en 2005, soit une hausse de 14,3 % ; ces fonds propres, après répartition, représentent, au 31 décembre 2006, 8,7 % du total du bilan de la Banque contre 8,8 % au 31 décembre 2005.

Pour les toutes prochaines années, la BANK OF AFRICA - NIGER, forte de la réussite du Plan Triennal de Développement 2004-2006, s'est dotée d'un nouveau Plan Triennal de Développement (PTD 2007-2006) et s'est donnée la mission d'être la banque de référence au Niger, par la qualité de sa croissance, sa rentabilité, la qualité de son service et sa capacité à proposer des produits innovants.

La réussite de ce Plan dépend, entre autres, de la qualité et de l'ardeur au travail des femmes et des hommes qui constituent le personnel de la BOA-NIGER. Ils en ont fait preuve jusqu'ici, dans une large mesure ; qu'ils soient donc remerciés pour le travail accompli, pour les résultats obtenus en 2006 et pour leur engagement à poursuivre et accentuer cette mobilisation en faveur de leur Banque, les défis de l'heure étant encore plus difficiles à relever.

La Direction Générale de la Banque entend contribuer significativement à la mobilisation des ressources humaines de l'Institution, en poursuivant et en approfondissant les actions entreprises et en développant de nouvelles.

Enfin, le Conseil d'Administration remercie les actionnaires pour leur confiance et leur soutien permanent et sans réserve et souhaite que celui-ci se maintienne et se renforce au cours de l'exercice 2007.

Rapports des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005.

- [Rapport Général des Commissaires aux Comptes](#)
- [Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes](#)

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 mars 2005 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER), nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,
- le contrôle des comptes annuels de la BOA-NIGER tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation bancaire,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX ET DU CONTRÔLE INTERNE

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne. Ces vérifications visent à relever les faits marquants concourant ou entravant le fonctionnement normal des organes sociaux et ont également pour objectif de nous assurer que l'exercice du contrôle interne est effectué conformément à la circulaire n° 10-2000 du 23 juin 2000 de la Commission Bancaire

A l'issue de notre intervention, nous avons fait les constatations suivantes :

- la Banque a poursuivi au cours de l'exercice 2006 sa politique de modernisation et d'élargissement avec l'ouverture d'une nouvelle agence à Niamey (Niamey Plateau), ce qui portera à 4 les agences physiquement distinctes du siège social ;
- les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de crédit et les Assemblées Générales des actionnaires se sont régulièrement tenues au cours de l'exercice ;
- la Banque a accompli les exigences contenues dans la circulaire n° 10-2000/CB du 23 juin 2000 relative à la réorganisation du contrôle interne au sein des banques et établissements financiers avec des rapports trimestriels sur les contrôles effectués et des revues globales semestrielles du portefeuille ;

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2006.

2. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels du présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables des banques et établissements financiers de l'UEMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

3. RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

La Banque assure la représentation du capital minimum exigé par le dispositif prudentiel applicable au 1er janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de 2 891 millions de F CFA au 31 décembre 2006 et respecte tous les ratios réglementaires à l'exception de ceux indiqués ci-après :

- le coefficient de liquidité qui est de 70,40 % pour un minimum requis de 75 %,
- le coefficient de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables s'établit à 71,33 % pour un minimum de 75 %,
- le ratio de structure du portefeuille s'établit à 13,07 % pour un minimum requis de 60 %,
- le ratio des concours aux personnes participant à la Direction, à l'Administration, au contrôle et au fonctionnement de la Banque, qui est de 24,49 % pour un maximum de 20 %,
- le ratio de division des risques avec un engagement sur une seule signature est de 3 202 millions de F CFA pour un maximum autorisé de 2 176 millions de F CFA.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2006.

4. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi bancaire et l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et le GIE.

4.1. réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux commissaires aux comptes

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 35 paragraphe 3 de la loi bancaire ont fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'Administration de la Banque.

En vertu de ce même article 35 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordés aux personnes visées par le premier paragraphe de l'article 35 ressort à 708 millions de F CFA et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

- Membres du Conseil d'Administration: 483
- Personnel: 225

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à 24,49 % avec des fonds propres effectifs de 2 891 millions de F CFA au 31 décembre 2006.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque de ces dispositions légales.

4.2. Vérifications des informations communiquées aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

Niamey, le 16 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT
Nouhou TARI
Expert-Comptable Diplômé
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS
Mamane KOUROUKOUTOU
Expert - Comptable
Gérant - Associé

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

SUR LES CONVENTIONS VISÉES AUX ARTICLES 438 ET 447 DE L'ACTE UNIFORME SUR LE DROIT DES SOCIÉTÉS ET DU GIE DE L'OHADA DU 17 AVRIL 1997 ET SUR L'ARTICLE 35 DE LA LOI N° 90-18 DU 06 AOUT 1990 AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006.

1. AU TITRE DES ARTICLES 440 ET 442 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1. Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

1.1.1. Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING SERVICES S.A. (AFH SERVICES)

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur de la BOA-NIGER et d'AFH-SERVICES.

Modalités :

Convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et la BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994 qui s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2004, date à partir de laquelle une nouvelle convention en date du 27 septembre 2004 a été conclue et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-SERVICES et ses dirigeants à la Direction Générale de la BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'experts et de consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalent à 9 839 355 F CFA,
- une rémunération proportionnelle de 4 % du cash flow annuel de la BOA-NIGER dans la limite de 55 613,40 euros par an équivalent à 36 480 000 F CFA.
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à 229 301 KF CFA comprenant une rémunération nette de 47 229 KF CFA au titre des interventions spécifiques.

1.1.2. Avec la société AFRICAN INFORMATION NETWORK SERVICES AND SOFTWARE ASSOCIATED (AISSA SARL) au Bénin

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur de la BOA-NIGER et Associé de AISSA SARL.

Modalités :

Contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1er juillet 1998.

Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de 2 840 500 F CFA,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, ces rémunérations HTVA s'élèvent à 39 039 KF CFA.

1.1.3. Avec AGORA S.A.

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et d'AGORA S.A.

Modalités :

Convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement des opérations de prises de participation d'AGORA SA. Le montant mis à la disposition de la société AGORA par la BOA-NIGER s'élève à 112 500 KF CFA au 31 décembre 2006.

La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit au taux qui découle du rapport des dividendes encaissés par AGORA SA sur les sommes inscrites en compte courant moins 0,25 % à partir de l'année 2003. Ce taux ne peut toutefois pas être négatif.

Cette mise à disposition de fonds a produit des intérêts de 31 793 KF CFA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

1.1.4. Avec SCI Olympe

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la SCI OLYMPE.

Modalités :

Convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement de la construction du siège social de SCI OLYMPE à Abidjan - Plateau.

Le montant mis à la disposition de la société SCI OLYMPE par la BOA-NIGER s'élève au 31 décembre 2006 à 191 415 KF CFA.

La rémunération prévue au titre de cette convention est de 5 % l'an.

Au titre de l'exercice 2006, la rémunération perçue est de 9 571 KF CFA.

2 - AU TITRE DE L'ARTICLE 35 DE LA LOI N° 90-18 DU 06 AOUT 1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi n° 90-18 du 6 août 1990 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

2.1. Avec ACHATS SERVICES INTERNATIONAL Niger (ASI)

Administrateur concerné :

Boureima WANKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et Dirigeant de ASI.

Modalités :

Convention de prêt portant sur une ligne de découvert pour 100 millions de F CFA et un prêt à moyen terme de 40 millions de F CFA mis en place en décembre 2006 au profit de la société ASI. L'encours au 31 décembre 2006 est de 180 866 KF CFA.

Ce prêt a généré des produits d'intérêts pour 29 383 KF CFA HT sur la ligne de découvert au titre de l'exercice 2006.

2.2. Avec la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN)

2.3.1. Convention de garantie

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER

Nature et objet:

Convention de garantie à première demande en principal et en intérêts d'un emprunt obligataire conclue en 2001 à hauteur de 2 milliards de F CFA sur une durée de 7 ans au profit de la BOA-BÉNIN. Cette garantie est appuyée d'une contre garantie de 1 milliard de F CFA délivrée par AFH S.A. au profit de la BOA-NIGER.

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, la rémunération perçue s'élève à 10 000 KF CFA rétrocédée à hauteur de 5 000 KF CFA à AFH SA.

2.3.2. Convention de prêt

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et Modalités :

Convention de prêt conclue le 21 octobre 2003 pour un montant de 3 000 millions de F CFA portant intérêt au taux de 5 % l'an pour une période de 3 mois renouvelable au profit de BOA-BÉNIN. Les intérêts acquis au titre de l'exercice 2006 s'élèvent à 152 083 KF CFA.

2.3.3. Convention de gage sur dépôt à terme

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature et objet :

Convention de gage sur dépôt à terme relative à la garantie de l'emprunt obligataire de la BOA-NIGER à hauteur de 500 millions de F CFA à compter du 15 novembre 2006 pour une durée de 86 mois. Le taux de rémunération est fixé à 5 % l'an. Les intérêts acquis au titre de l'exercice 2006 s'élèvent à 3 264 KF CFA.

Modalités :

La rémunération perçue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à 36 673 KF CFA.

2.4. Avec la BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI)

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature et objet :

Convention portant sur un accord de caution de garantie de paiement en faveur de la BOA-MALI conclue en 2004 pour un montant de 1,5 milliard F CFA pour une durée de 5 ans et au taux de 4,5 % l'an sur l'encours qui est de 641 millions au 31 décembre 2006.

Modalités :

La rémunération perçue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à 36 673 KF CFA.

2.5. Avec la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature et objet :

Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en 2004 pour un montant de 500 millions F CFA pour une durée de 5 ans et au taux de 9,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2006 s'élève à 278 138 F CFA.

Modalités :

La rémunération perçue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à 32 354 KF CFA.

2.6. Avec la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature et objet :

Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en 2005 pour un montant de 550 millions F CFA pour une durée de 4 ans et au taux de 8,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2006 s'élève à 320 712 KF CFA.

Modalités :

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à 37 206 KF CFA.

2.7. Avec la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL)

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature et objet :

Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en 2006 pour un montant de 500 millions F CFA pour une durée de 28 mois au taux de 8,50 % l'an.

La BOA-NIGER n'a pas encaissé de produits au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 du fait de la mise en place du prêt en fin d'année. Les intérêts acquis au titre de l'exercice 2006 s'élèvent à 708 KF CFA.

2.8. Avec la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL)

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur Commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature et objet :

Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en 2006 pour un montant de 500 millions F CFA pour une durée de 4 ans au taux de 7,75 % l'an. L'encours au 31 décembre 2006 s'élève à 435 413 KF CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à 16 619 KF CFA.

2.9. Avec la BANK OF AFRICA - BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO)

Administrateur concerné :

Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature et objet :

Convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-BURKINA FASO conclue en 2006 pour un montant de 656 millions F CFA chacun pour une durée de 9 mois et aux taux respectifs de 5 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2006 est de 83 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à 16 656 KF CFA au titre du prêt interbancaire.

Niamey, le 16 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Nouhou TARI

Expert-Comptable Diplômé

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS

Mamane KOUROUKOUTOU

Expert - Comptable

Gérant – Associé

Bilan

Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Actif

Actif	Exercice 2005	Exercice 2006
CAISSE	1 775 469 115	1 199 934 724
CRÉANCES INTERBANCAIRES	14 579 750 304	12 039 370 775
A vue	9 952 151 658	6 309 343 685
Banque centrale	6 469 566 766	4 157 367 580
Trésor public, CCP		
Autres établissements de crédit	3 482 584 892	2 151 976 105
A terme	4 627 598 646	5 730 027 090
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	15 040 977 553	23 169 535 188
Portefeuille d'effets commerciaux	1 494 463 047	2 048 561 772
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	1 494 463 047	2 048 561 772
Autres concours à la clientèle	9 308 194 852	15 457 590 379
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	9 308 194 852	15 457 590 379
Comptes ordinaires débiteurs	4 238 319 654	5 663 383 037
Affacturage		
TITRES DE PLACEMENT	3 281 950 000	3 808 050 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 698 705 839	1 913 699 987
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	134 169 851	161 239 896
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 888 013 220	1 913 823 944
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS	41 559	0
AUTRES ACTIFS	1 149 345 556	1 178 628 287
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	207 164 768	326 206 401
ÉCARTS D'ACQUISITION		
TOTAL DE L'ACTIF	39 755 587 765	45 710 489 202

Hors Bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS DONNES	11 075 060 405	14 440 370 513
Engagements de financement	1 058 886 478	1 331 714 258
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	1 058 886 478	1 331 714 258
Engagements de garantie	10 016 173 927	13 108 656 255

D'ordre d'établissements de crédit	3 500 000 000	2 641 185 133
D'ordre de la clientèle	6 516 173 927	10 467 471 122
engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2005	Exercice 2006
DETTES INTERBANCAIRES	511 100 752	3 053 794 913
A vue	113 015 448	401 051 509
Trésor public, CCP	4 585	4 585
Autres établissements de crédit	113 010 863	401 046 924
A terme	398 085 304	2 652 743 404
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	32 738 088 933	36 322 391 693
Comptes d'épargne à vue	2 503 655 330	2 744 579 054
Comptes d'épargne à terme	3 039 760	41 940 520
Bons de caisse		
Autres dettes à vue	23 942 982 739	27 760 280 750
Autres dettes à terme	6 288 411 104	5 775 591 369
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	1 200 068 016	824 065 955
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	1 426 212 960	1 030 256 891
ECARTS D'ACQUISITION		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	93 587 976	105 503 952
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS AFFECTÉS		
EMPRUNT & TITRES SUBORDONNÉS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	753 469 991	838 369 688
CAPITAL	1 500 000 000	1 500 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
RÉSERVES	1 097 245 645	1 231 407 667
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	1 400 011	1 651 470
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	434 413 481	803 046 973
TOTAL DU PASSIF	39 755 587 765	45 710 489 202

Hors bilan	Exercice 2005	Exercice 2006
ENGAGEMENTS REÇUS	3 713 546 609	9 302 957 809
Engagements de financement		
Reçus d'établissements de crédit		
Reçus de la clientèle		

Engagements de garantie	3 713 546 609	9 302 957 809
Reçus d'établissements de crédit	668 617 053	5 258 028 253
· Reçus de la clientèle	3 044 929 556	4 044 929 556
Engagements sur titres		

Résultat

Comptes des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	530 550 099	507 829 237
Sur dettes interbancaires	28 462 814	77 036 986
Sur dettes à l'égard de la clientèle	502 087 285	430 792 251
Sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	27 394 705	32 318 447
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	18 005 644	15 230 122
Charges sur titres de placement	4 807 762	4 807 771
Charges sur opérations de change	8 742 334	761 248
Charges sur opérations de hors bilan	4 455 548	9 661 103
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	23 068 869	46 001 650
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	1 751 559 156	1 984 405 188
Frais de personnel	552 125 354	543 716 354
Autres frais généraux	1 199 433 802	1 440 688 834
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	157 220 533	168 074 032
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	134 544 361	322 399 530
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	149 476 090	84 899 697
CHARGES EXCEPTIONNELLES	137 472 241	87 253 074
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	58 456 994	101 655 284
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	380 871 050	505 222 550

RÉSULTAT	434 413 481	803 046 973
TOTAL DES CHARGES	3 803 033 223	4 658 335 784

Produits

Produits	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	2 157 585 805	2 604 959 163
Sur créances interbancaires	299 863 030	348 385 013
Sur créances sur la clientèle	1 857 722 775	2 256 574 150
Sur titres d'investissement		
Autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	585 333 265	759 331 102
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	847 878 815	874 610 875
Produits sur titres de placement	184 440 783	156 969 330
Dividendes et produits assimilés	75 095 732	102 172 681
Produits sur opérations de change	414 037 158	477 335 046
Produits sur opérations de hors bilan	174 305 142	138 133 818
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	112 000	442 000
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	117 917 157	369 496 359
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	12 248 258	16 142 007
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 496 529	5 111 407
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	43 461 394	28 242 871
PERTES		
TOTAL DES PRODUITS	3 803 033 223	4 658 335 784

Résultat Comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2005	Exercice 2006
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	2 157 585 805	2 604 959 163
Sur créances interbancaires	299 863 030	348 385 013
Sur créances sur la clientèle	1 857 722 775	2 256 574 150
sur titres d'investissement		
Autre intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	530 550 099	507 829 237
Sur dettes interbancaires	28 462 814	77 036 986
Sur dettes à l'égard de la clientèle	502 087 285	430 792 251
Sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilés	-	-
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	1 627 035 706	2 097 129 926
PRODUITS DE COMMISSIONS	585 333 265	759 331 102
CHARGES DE COMMISSIONS	27 394 705	32 318 447
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	557 938 560	727 012 655
RÉSULTATS NETS SUR		
Opérations sur titres de placement	179 633 021	152 161 559
Dividendes et opérations assimilées	75 095 732	102 172 681
Opérations de change	405 294 824	476 573 798
Opérations de hors bilan	169 849 594	128 472 715
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	829 873 171	859 380 753
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	118 029 157	369 938 359
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-23 068 869	-46 001 650
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	-	-
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-1 751 559 156	-1 984 405 188
Frais de personnel	-552 125 354	-543 716 354
Autres frais généraux	-1 199 433 802	-1 440 688 834
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-157 220 533	-168 074 032
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	12 248 258	16 142 007
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 213 276 294	1 871 122 830
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-134 544 361	-322 399 530
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG	-149 476 090	-84 899 697
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	929 255 843	1 463 823 603
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-98 975 712	-82 141 667
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-14 995 600	-73 412 413
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-380 871 050	-505 222 550
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	434 413 481	803 046 973

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2006 se solde donc par un bénéfice de 803 046 973 F CFA après une dotation aux amortissements de 168 074 032 F CFA, une dotation au Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 84 899 697 F CFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 505 222 550 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	En F CFA
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	803 046 973
RÉSERVE LÉGALE (15 % DU RÉSULTAT)	120 457 046
REPORT À NOUVEAU ANTÉRIEUR	1 651 470
DIVIDENDE (20 % DU CAPITAL)*	390 000 000
RÉSERVE FACULTATIVE	292 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	2 241 397

TROISIÈME RÉOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 800 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera à compter du 1er juillet 2007 auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire précédant la présente Assemblée Générale Ordinaire a décidé d'une augmentation de capital de 450 millions de F CFA, ce qui a porté le capital social à 1 950 000 000 F CFA.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au sein de l'UEMOA.

1.1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque ont été établis selon la présentation requise par le Plan Comptable Bancaire. Ils sont formés par le bilan et le compte de résultat et sont présentés en francs CFA avec le rappel des montants pour l'exercice précédent. Les états financiers destinés à la publication sont présentés en millions de F CFA.

1.2. COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

La Banque comptabilise les intérêts courus et non échus sur les crédits et sur les dépôts rémunérés. Lorsque le recouvrement d'une créance devient douteux, les intérêts ne sont comptabilisés en produits que lors de leur encaissement.

1.3. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Les dettes et créances en monnaies étrangères figurant au bilan sont évaluées aux taux de change communiqués par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période au compte de résultat.

1.4. RISQUE CLIENTÈLE ET RISQUES GÉNÉRAUX

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera pour la Banque. À compter de l'exercice clos le 31 décembre 1995, une provision pour risques généraux bancaires est constituée à hauteur de 6 % des engagements hors État. Cette provision a été portée à 7 % desdits engagements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et maintenue au même taux de 7 % des engagements nets des garanties bancaires reçues hors État et hors cautions et avals à compter de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

1.5. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

LOGICIELS	5 ans
CONSTRUCTIONS	50 ans
INSTALLATIONS	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET MOBILIER D'HABITATION	5, 6 et 10 ans
MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU	5 et 10 ans
MATÉRIEL INFORMATIQUE	5 ans
MATÉRIEL DE TRANSPORT	3 ans

1.6. CONGES PAYÉS

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congé à la date de clôture de l'exercice.

1.7. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Le montant de l'engagement de la Banque vis à vis de son personnel au titre des indemnités de départ en retraite est enregistré au passif du bilan.

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- l'ancienneté de chaque salarié au 31 décembre ;
- le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- les charges sociales correspondantes.

Le montant de l'engagement a été déterminé selon la méthode suivante, préconisée par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger majoré des charges sociales :

Si ancienneté < 5 ans :	$(SV \times 20 \% \times NA) + P$
Si 5 ans < ancienneté < 10 ans :	$\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% (NA - 5)) + P$
Si ancienneté > 10 ans :	$\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% \times 5) + (SV \times 35 \% (NA - 10)) + P$

SV : Dernier salaire versé

NA : Nombre d'années de présence

P : Préavis de 3 ou 1 mois selon le statut cadre ou non du salarié

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	9 977	113	6 314	400
De 1 mois à 3 mois	3 680		4 235	
De 3 mois à 6 mois			88	
De 6 mois à 2 ans			133	224
De 2 ans à 5 ans	923	398	907	862
Plus de 5 ans			362	1 567
TOTAL	14 580	511	12 039	3 053

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2005*		Au 31/12/2006*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	5 833	5 833	5 833	5 833
De 1 mois à 3 mois	1 388	343	1 893	316
De 3 mois à 6 mois	1 378	207	2 422	231
De 6 mois à 2 ans	4 182	1 618	6 763	1 696
De 2 ans à 5 ans	1 296	2 082	2 233	2 321
Plus de 5 ans	218	100	1 516	135
Créances en souffrance	746		189	
Total	15 041	32 738	23 169	36 322

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Echéance	Au 31/12/2005*	Au 31/12/2006*
----------	----------------	----------------

	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	5 933	7 305	7 994	8 394
Entreprises privées	8 116	18 423	12 977	20 484
Sociétés d'état et établissements publics	939	2 409	2 156	2 414
Etat et organismes assimilés	53	4 601	42	5 030
Total	15 041	32 738	23 169	36 322

* En millions de F CFA

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2005*	Au 31/12/2006*
Créances douteuses	1 512	1 262
Provisions pour dépréciation	-766	-1 073
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	746	189

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		%
Dans les banques et établissements financiers				
ACTIBOURSE SA	45	45	300	15%
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	100	100	2 500	4%
CAURIS INVESTISSEMENT	105	100	2 000	5%
Sous total	250	245		
Dans les autres sociétés				
AGORA SA	200	200	1 000	20%
AISSA SARL	7	7	42	17%
SCI OLYMPE	30	30	200	15%
UGAN - VIE	58	50	580	9%
SOPARFI	45	44	202	22%
AFRICINVEST	220	204	12 464	2%
FONDS ATTICA	125	125	1 700	7%
SINERGI SA	50	50	300	17%
Sous total	735	710		
TOTAL PARTICIPATIONS	985	955		
Prêts Subordonnés	303	303		
AGORA SA	112	112		
SCI OLYMPE	191	191		
AUTRES DÉPÔTS	655	655		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 943	1 913		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2005*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2006*
Immobilisations brutes	337	42	0	379
Amortissements cumulés	203	15	0	218
TOTAL NET	134	27	0	161

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2005*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2006*
Immobilisations brutes	3 033	186	25	3 195
Immobilisations en cours	25	58	25	58
Immobilisations d'exploitation	2 963	128	0	3 091
Immobilisations hors exploitation	45	0	0	45
Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	1 145	136	0	1 281
Immobilisations en cours				
Immobilisations d'exploitation	1 104	136	0	1 240
Immobilisations hors exploitation	41	0	0	41
Immobilisations par réalisation de garantie				
TOTAL NET	1 888	50	25	1 913

2.6 Autres actifs/passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2005*	2006*
Débiteurs divers	316	567
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	636	360
Valeurs à rejeter en compensation		
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	197	252
TOTAL	1 149	1 179

2.6.2. Autres passifs

Nature	2005*	2006*
Dettes fiscales	142	159
Dettes sociales	1	1
Créditeurs divers	742	294
Dettes rattachées	315	370
Divers		

TOTAL	1 200	370
-------	-------	-----

* En millions de F CFA

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Compte d'ordre et divers actif	2005*	2006*
Charges comptabilisées d'avance	175	256
Produits à recevoir	30	54
Divers	2	16
Total	207	326

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2005*	2006*
Produits comptabilisés d'avance	9	25
Charges à payer	757	878
Divers	660	127
TOTAL	1 426	1 030

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2005*	Dotations*	Reprises*	Au 31/12/2006*
Charges de retraite	93	13		106
Engagements par signature				0
Pertes et charges				0
TOTAL	93	13		106

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant au 31/12/2005*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant au 31/12/2006*
F.R.B.G.	753		85	838
Primes liées au capital	0			0
Réserve légale	506	65		571
Réserves règlementées	188			188
Autres réserves	403	69		472
Capital social	1 500			1 500
Report à nouveau	1,4	0,3		1,7
Résultat 2005	434	-434		0
Résultat 2006	0	0	803	803
TOTAL	3 786	-300	888	4 374

2.9.2. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation) :

1995 (Soldes)	333
1996	100
1997	96
1998	128
1999	-301
2000	91
2001	-13
2002	99
2003	-56
2004	127
2005	149
2006	85
Total	838

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - NIGER s'élève à 1 500 millions de F CFA au 31/12/2006.

Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	41,80%
ATTICA SA	8,10%
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	15,00%
PERSONNES MORALES NIGERIENNES	2,60%
PARTICULIERS NIGERIENS	17,50%
CBND - BÉNIN	1,60%
AFRICAINE D'ASSURANCE	0,90%
AUTRES	12,50%
Total	100,00%

* En millions de F CFA

3 Engagements hors bilan

Nature	2005*	2006*
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS	1 059	1 332
EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	0	0
EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	1 059	1 332
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 016	13 109

D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 500	2 641
D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 516	10 468
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Nature	2005*	2006*
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	3 713	9 303
D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	668	5 258
DE LA CLIENTÈLE	3 045	4 045
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Au 31 Décembre 2006, les engagements par signature s'élèvent à 14 440 millions de F CFA contre 11 075 millions de F CFA au 31 décembre 2005, marquant ainsi une hausse de 23,3 % sur l'exercice sous revue. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'encours des crédits documentaires.

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2005*	2006*
Sur créances interbancaires	300	348
A vue	91	100
A terme	209	248
Sur créances de la clientèle	1 858	2 256
Créances commerciales	148	157
Autres crédits à court terme	476	704
Comptes ordinaires débiteurs	867	904
Crédits à moyen & long terme	367	491
TOTAL	2 158	2 604

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2005*	2006*
Sur dettes interbancaires	28	77
A vue	15	10
A terme	13	67
Sur dettes à l'égard de la clientèle	502	431
A vue	81	48
A terme	421	383
TOTAL	530	508

4.3 Commissions

Nature	2005*	2006*
--------	-------	-------

Commissions perçues (Produits)	585	759
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	0	0
Sur opérations avec la clientèle	585	759
Commissions versées (charges)	27	32
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	27	32
Sur opérations avec la clientèle		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2005*	2006*
Salaires et traitements	437	420
Charges sociales	115	124
TOTAL	552	544

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2005*	2006*
Impôts, taxes et versements assimilés	131	154
Redevance de crédit bail	0	0
Loyers	29	36
Carburants, Entretien et réparations	71	102
Primes d'assurance	38	38
Intermédiaires et honoraires	409	503
Publicité, publications et relations publiques	45	76
Déplacements missions et réceptions	73	66
Frais postaux et frais de télécommunications	169	179
Achats non stockés de matières et fournitures	142	169
Jetons de présence	8	11
Moins values de cession		
Autres frais généraux	84	106
TOTAL	1 199	1 440

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2005*	2006*
Dotations aux amortissements		
des immobilisations d'exploitation	155	166
des immobilisations hors exploitation	2	2
Reprises	0	0
TOTAL	157	168

4.6 Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2005*	2006*
--------	-------	-------

Dotations aux provisions sur créances en souffrance	-136	-343
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	0	-16
Dotations aux provisions pour risques et charges	-61	-22
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance	38	37
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif	0	16
Reprises de provisions pour risques et charges	24	6
Récupérations sur créances amorties		
TOTAL	-135	-322

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2005	2006
Cadres expatriés	2	2
Cadres locaux	13	12
Gradés	9	8
Employés	35	35
Personnel non bancaire	4	4
Personnel temporaire	10	15
TOTAL	73	76

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2005*	2006*
ACTIF		
Opérations de trésorerie		
Billets et monnaies	323	278
Correspondants bancaires	2 729	2 970
Valeurs à l'encaissement et divers	346	272

Nature	2005*	2006*
PASSIF		
Opérations de trésorerie	0	0
Correspondants bancaires	0	0
Refinancements		
Autres sommes dues	174	126
Opérations avec la clientèle		
Comptes ordinaires	2 768	1 517

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2006

Nature	Affectation (F CFA)
---------------	----------------------------

RÉSULTAT DE L 'EXERCICE	803 046 973
RÉSERVE LÉGALE	120 457 046
REPORT À NOUVEAU ANTÉRIEUR	1 651 470
DIVIDENDE (20% DU CAPITAL)	390 000 000
RÉSERVES FACULTATIVES	292 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	2 241 397

* En millions de F CFA

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	2002	2003	2004	2005	2006
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social*	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Nombre des actions ordinaires existantes	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
Chiffre d'affaires	2 691	2 620	3 280	3 803	4 658
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	710	616	1 299	1 244	1 868
Impôt sur les bénéfices	155	93	272	381	505
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	337	417	454	434	803
RÉSULTATS PAR ACTION**					
Après impôts, avant amortissements et provisions	3,7	3,49	6,85	5,75	9,09
Après impôts, amortissements et provisions	2,25	2,78	3,03	2,89	5,35
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	72	73	73	73	76
Montant de la masse salariale de l'exercice*	419	429	434	467	450
Sommes versées au titre des avantages sociaux*	74	53	53	85	94

* En millions de F CFA

** En milliers de F CFA